



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

conséquences de la précarité en matière d'hygiène

Question au Gouvernement n° 1817

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA PRÉCARITÉ EN MATIÈRE D'HYGIÈNE

M. le président. La parole est à Mme Muriel Ressiguier.

Mme Muriel Ressiguier. Madame la ministre des solidarités et de la santé, nous sommes en 2019 : or 1 % des Français les plus riches concentrent 30 % du patrimoine, et trente-huit milliardaires possèdent autant que les 40 % les plus pauvres des Français.

Les inégalités se creusent inexorablement, dans une indifférence quasi-générale.

Le constat est sans appel : paupérisation des travailleurs, renoncement aux soins, mal-logement, malnutrition, inégalités d'accès à l'eau – alors qu'elle est un bien commun dont les premiers mètres cube nécessaires à une vie digne devraient être gratuits –, mais aussi difficultés à assurer une hygiène quotidienne. (*« C'est vrai ! » sur les bancs du groupe FI.*)

Une étude récente de l'IFOP, commandée par l'association Dons solidaires et menée auprès de dix millions de personnes en difficulté financière, révèle ainsi que plus de trois millions de Français sont contraints de faire des économies sur l'hygiène.

Deux millions de Français se disent mal à l'aise en raison de leur hygiène corporelle et de leur apparence, et nombre d'entre eux ont déjà renoncé à acheter du shampoing ou du savon.

Près de trois millions de parents déclarent ne pas pouvoir changer régulièrement les couches de leurs enfants, et plus d'une femme sur trois ne change pas suffisamment de protection hygiénique ou a recours à des protections de fortune.

Madame la ministre, quand on parle d'exclusion, on oublie souvent les stigmates liés au corps.

Or ne pas pouvoir se laver, ne pas pouvoir changer ses enfants ou renoncer à passer un entretien d'embauche parce qu'on est mal dans son corps sont autant d'humiliations vécues par un nombre grandissant de nos concitoyens.

Détourner le regard de ceux qui s'enfoncent dans la misère est humainement insupportable, sans oublier les multiples conséquences de cette évolution en termes de santé publique.

Il est donc temps d'agir.

Notre pays, exsangue à la sortie de la guerre, a pourtant su créer, en se préoccupant de l'intérêt général, la sécurité sociale.

Aujourd'hui, alors qu'il n'a jamais été aussi riche, qui peut croire que la misère est une fatalité sur laquelle l'action et la volonté politique n'ont pas de prise ?

M. Dominique Potier. Bonne question.

Mme Muriel Ressiguier. Madame la ministre, ma question est la suivante : quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour éradiquer cette misère, et dans quels délais ? *(Mmes et MM. les députés membres du groupe FI, ainsi que Mme Faucillon et M. Chassaing, se lèvent et applaudissent.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, vous faites état d'une étude de l'IFOP qui met en effet en exergue le fait que deux à trois millions de Français sont mal à l'aise vis-à-vis de leur hygiène corporelle.

C'est un sujet qu'il est important d'aborder, et je vous remercie d'avoir permis que nous le traitions au sein de cet hémicycle.

C'est un sujet qui est encore trop peu connu, sur lequel nous devons travailler et sur lequel bien évidemment nous travaillons actuellement.

Je peux vous communiquer plusieurs éléments à ce propos. Il n'est en effet pas stipulé dans la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté que nous travaillons sur l'accès à des kits d'hygiène destinés aux publics les plus précaires. Ceci étant dit, nous y travaillons par différents moyens, notamment par l'ouverture de maisons de santé, pas des actions d'allers-vers et de prévention en matière d'accès aux soins, dont l'un des thèmes est bien évidemment la santé des plus précaires.

Nous travaillons avec les associations qui offrent déjà de tels kits d'hygiène, mais nous devons aller plus loin en matière de construction de l'action publique ainsi que de financement.

J'ai notamment demandé aux services de la direction générale de la cohésion sociale du ministère des solidarités et de la santé de travailler sur ce sujet de façon à pouvoir verser des subventions supplémentaires permettant aux associations d'acheter et de distribuer de tels kits.

Mme Sylvie Tolmont. Pouvoir les acheter est toute la question !

Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État . Certaines le font déjà. Je le sais pour avoir effectué des maraudes avec les Restos du cœur et avec la Croix-Rouge : ces kits sont déjà distribués. Certaines missions locales les distribuent également auprès des jeunes concernés. Nous devons cependant aller plus loin.

Il y a eu des premières réponses : je pense à la baisse, en 2015, de 20 % à 5,5 % du taux de TVA applicable aux produits d'hygiène de première nécessité, notamment le savon, les produits d'hygiène et les produits hygiéniques pour les femmes.

Tout ce travail améliore la situation : le Gouvernement s'est en outre engagé, au moment de l'examen du projet de loi de finances, à trouver les solutions de financement dont celle que je viens de vous indiquer pour que des subventions puissent être allouées.

La mobilisation est forte sur ce sujet.

La précarité hygiénique ne doit plus être un tabou : nous devons trouver les bonnes solutions. J'y travaillerai avec plaisir avec vous, madame la députée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Muriel Ressiguier](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1817

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 mars 2019](#)